

INFOS RAPIDES

SEPTEMBRE 2026 N°107

Données des figures et données complémentaires à télécharger

Viticulture – n°01 / 03

Une production viticole 2026 estimée à 34 millions d'hectolitres

Selon les estimations au 1^{er} septembre 2026, la production viticole française en 2026 s'élèverait à près de 34 millions d'hectolitres, en baisse de 6 % sur un an et de 17 % par rapport à la moyenne 2021-2025. Cette baisse s'explique à la fois par le recul des surfaces viticoles en production et par des rendements pénalisés par les conditions météorologiques, notamment la sécheresse et les épisodes de canicule de l'été. La situation est toutefois très contrastée selon les bassins viticoles, certains enregistrant de fortes baisses tandis que d'autres bénéficient de rendements un peu meilleurs après les faibles récoltes 2025.

Une récolte en baisse et très faible, affectée par le recul des surfaces et la sécheresse

Au 1^{er} septembre 2026, la production viticole française est estimée à près de 34 millions d'hectolitres, en baisse de 6 % sur un an et inférieure de 17 % à la moyenne des récoltes de 2021 à 2025, période incluant trois années de faible production (2021, 2024 et 2025). Il s'agirait d'une des plus faibles récoltes des 30 dernières années.

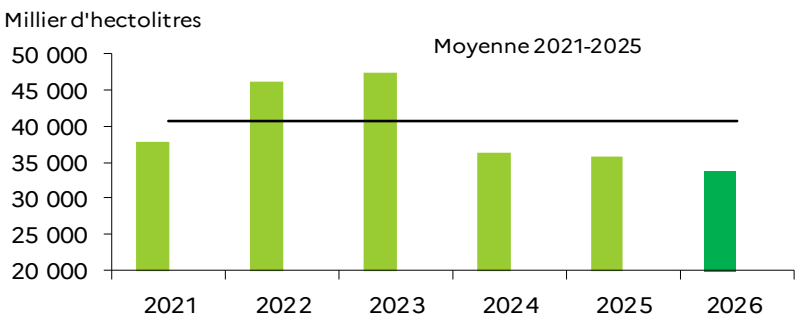
La baisse de la production sur un an s'explique à la fois par le recul des surfaces de vignoble en production et par des rendements pénalisés par les conditions météorologiques de l'année. Les surfaces en production sont ainsi estimées en baisse de 2,5 % sur un an. À cela s'ajoutent les effets d'un été particulièrement chaud et sec : la sécheresse des sols s'est intensifiée sur l'ensemble du territoire et les épisodes de canicule ont entraîné localement échaudages, brûlures, défoliations et flétrissements des raisins, réduisant les volumes récoltés.

Les conditions de début de campagne étaient pourtant favorables. La recharge printanière en eau des sols, le bon développement des grappes et la faible pression des maladies avaient initialement laissé entrevoir un potentiel de récolte plus élevé. Les conditions chaudes et sèches de l'été ont toutefois dégradé ce potentiel. Les précipitations tardives ont localement atténué les effets de la sécheresse, mais leur impact sur le volume total au niveau national resterait limité.

À ce stade, toutes les catégories de vins accusent un recul sur un an, à l'exception des vins IGP issus très majoritairement de Languedoc-Roussillon, dont le volume reste toutefois inférieur de 7 % à la moyenne quinquennale.

Le climat sec et chaud a par ailleurs réduit la pression des maladies. La plupart des vignobles ont débuté les vendanges dès le mois d’août, suite aux températures exceptionnellement élevées depuis le printemps.

Figure 1 : production nationale viticole estimée au 1er septembre 2026



Sources : Agreste pour 2026, Agreste-Douanes pour années antérieures

Figure 2 : estimation de récolte viticole au 1er septembre 2026

Catégories de vins	Moyenne 2021-2025	2025	2026	2026/2025	2026/Moyenne 2021-2025
	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%
Vins AOP	17 152	15 762	14 196	-10	-17
Vins pour eaux-de-vie	9 545	7 680	7 124	-7	-25
Vins IGP	11 029	9 852	10 279	4	-7
Autres vins (dont vins sans IG)	2 940	2 600	2 265	-13	-23
TOTAL VINS	40 666	35 894	33 864	-6	-17

Sources : Agreste pour 2026, Agreste-Douanes pour années antérieures

Des vendanges marquées par de fortes disparités régionales et des rendements pénalisés par les conditions climatiques

En **Champagne**, les vendanges ont démarré mi-août, avec une maturité exceptionnelle. Après des aléas climatiques (gel dans l’Aisne, grêle, sécheresse depuis mars), la récolte s’annonce réduite de moitié par rapport à 2025 et à la moyenne quinquennale. Le poids des grappes y atteint son plus bas niveau depuis vingt ans.

En **Bourgogne et Beaujolais**, grêle, sécheresse et canicules ont fortement réduit un potentiel initialement élevé. En Bourgogne, le Pinot noir, particulièrement touché, accuse des pertes dépassant 50 %. Dans le Beaujolais, les vendanges ont débuté vers le 13 août, confirmant des rendements historiquement bas. La production du bassin serait ainsi inférieure de 33 % à celle de 2025 et à la moyenne quinquennale.

En **Alsace**, malgré des pluies tardives, la sécheresse a limité le volume des baies. Les vendanges, entamées précocement le 18 août, donneront une récolte inférieure de 6 % à celle de 2025, déjà faible.

En **Savoie**, des précipitations estivales ont préservé le potentiel de production. Dans le **Jura**, les vendanges sont terminées, mais la sécheresse a pénalisé la production, avec des raisins de petite taille. Le volume serait inférieur de 36 % à 2025 et de 13 % à la moyenne quinquennale.

En **Val de Loire**, sécheresse et canicules ont provoqué chute du feuillage, flétrissements et brunissement des grappes, la dernière vague de chaleur étant la plus dommageable. Les jeunes vignes, notamment en Loire-Atlantique, ont particulièrement souffert. Les vendanges, commencées vers le 10 août, donneront une production en retrait de 12 % par rapport à 2025 et de 18 % par rapport à la moyenne quinquennale

Dans les **Charentes**, malgré une sortie de grappes abondante et un potentiel initial élevé, les canicules ont causé échaudages, brûlures et dessèchement des feuilles et des baies, bloquant leur grossissement. Les contrôles de maturité révèlent que l’excédent de grappes ne compense pas leur faible poids. Les vendanges débiteront début septembre, pour une récolte attendue en retrait de 6 % par rapport à celle, déjà faible, de 2025.

Dans le **Bordelais**, les dernières précipitations de fin août ont eu des effets favorables sur la production, atténuant les effets de la canicule et de la sécheresse prolongée. Les crémant vendangés précocement donnent des rendements corrects. Malgré la baisse de près de 5 000 hectares de vignes en production

depuis la dernière récolte (- 5%), soutenue par le dispositif national d'aide à la réduction du potentiel viticole, la production devrait augmenter de 10 % par rapport au niveau très faible de 2025 grâce à de meilleurs rendements, mais se situer bien en dessous de la moyenne 2021-2025 (- 11 %).

Dans le **Sud-Ouest**, un potentiel initial prometteur, marqué par de belles sorties de grappe, a été réduit par la sécheresse et les canicules, provoquant brûlures et raisins de petite taille. La récolte s'annonce néanmoins normale pour certains départements comme le Lot et Garonne qui a pu bénéficier de précipitations tardives. Le bassin enregistre une baisse de 2 % sur un an et de 12 % par rapport à la moyenne quinquennale.

En **Languedoc-Roussillon**, malgré une baisse des surfaces en production estimée à plus de 5000 ha (soit - 3%), la production serait en hausse de 5 % par rapport à la faible récolte 2025 grâce à de meilleurs rendements, mais resterait inférieure de 8 % à la moyenne 2021-2025. Cette hausse masque toutefois de fortes disparités locales, selon le recours des exploitations à l'irrigation, avec un vignoble très touché par la sécheresse dans le Roussillon.

Dans le **Sud-Est**, les vendanges des cépages blancs ont démarré dès le 10 août. Malgré un potentiel initial prometteur, la sécheresse a réduit la taille des baies. Les épisodes de grêle dans le Vaucluse, en Ardèche et dans la Drôme ont alourdi les pertes. Néanmoins, les récentes précipitations ont été bénéfiques aux vignobles de l'Ardèche et de la Drôme. La production devrait s'aligner sur celle de 2025 (+ 2 %), bien en dessous de la moyenne quinquennale (- 8 %).

En **Corse**, les vendanges, lancées début août, affichent des volumes finalement peu affectés par la canicule, grâce à un recours efficace à l'irrigation. Après l'exceptionnelle récolte de 2025, la production s'inscrirait cette année dans la moyenne 2021-2025, avec une légère baisse sur un an (- 4 %).

Figure 3 : estimation de récolte par vignoble au 1er septembre 2026 (*)

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moyenne 2021-2025	2025	2026	2026/2025	2026/Moyenne 2021-2025	Moyenne 2021-2025	2025	2026	2026/2025	2026/Moyenne 2021-2025
	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%
Champagne***	2476	2574	1344	-48	-46	2 327	2 428	1 244	-49	-47
Bourgogne - Beaujolais	2149	2125	1430	-33	-33	2 047	2 046	1 381	-33	-33
Alsace	908	858	810	-6	-11	879	844	774	-8	-12
Savoie	98	106	106	0	8	86	93	93	0	9
Jura	80	109	70	-36	-13	76	104	66	-37	-14
Val de Loire	2308	2159	1890	-12	-18	1 842	1 738	1 585	-9	-14
Charentes	9851	8023	7505	-6	-24	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	2648	2364	2324	-2	-12	747	625	633	1	-15
Bordelais	3950	3199	3524	10	-11	3 628	2 929	3 221	10	-11
Languedoc- Roussillon	10467	9127	9579	5	-8	1 916	1 560	1 752	12	-9
Corse	344	371	355	-4	3	95	96	90	-7	-6
Sud-Est	4807	4356	4446	2	-8	3 061	2 883	2 996	4	-2

(*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble. Par exemple, la Corse est représentée par la Haute-Corse.
(**) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies
(***) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies
Sources : Agreste pour 2026, Agreste-Douanes pour années antérieures

Laurent Bernadette, Maurine Lousteau
SSP - SDSAFA/BSVAE

Sources, définitions et méthodologie

Les prévisions de récolte pour 2026 ont été arrêtées au 1^{er} septembre. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après cette date et d'influer sur la récolte. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Les estimations de récolte du SSP sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les moûts sont inclus dans les différentes catégories de vins. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production viticole de l'ensemble de ces départements représentait 98,5 % de la production nationale de 2025.

AOP : appellation d'origine protégée ; IG : indication géographique ; IGP : indication géographique protégée

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture :

Septembre – octobre - novembre

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2026